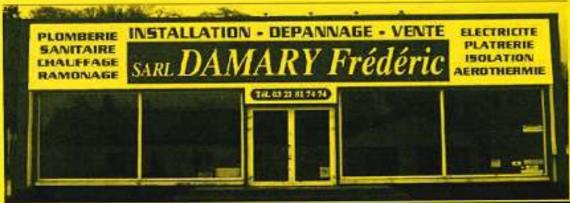
LA CALOTTERIE

DIMANCHE 27 AVRIL 2025 BROGANTE

organisée par l'OMNISPORT de 8h à 17h Restauration dans la cour de l'école

BUVETTE - FRITES - SANDWICHS assurés par les clubs sportifs (Dans la cour de l'école)

Tél. 03 21 81 88 15 - Mail: tdelplanque@wanadoo.fr Tél. 06 32 05 32 06 - Mail: f.f.rigaux@gmail.com



106 rue de Montreuil

62170 LA CALOTTERIE

Tél: 03 21 81 74 74

INSTALLATION - DEPANNAGE
PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE - RAMONAGE
ELECTRICITE - PLATRERIE - ISOLATION

Email: frederic.damary@gmail.com

Site: www.damary-renovation.fr

P.S.: Veuillez prendre connaissance de l'arrêté municipal réglementant cette manifestation.

OMNISPORTS LA CALOTTERIE

LACALOTTERIE

DIMANCHE 27 AVRIL 2025 (de 8h à 17h)

35 ème BRADERIE BROCANTE

Organisée par L'OMNISPORTS

BUVETTE-FRITES-SANDWICHS assurés par les clubs sportifs, dans la cour de l'école

BULLETIN DE PARTICIPATION

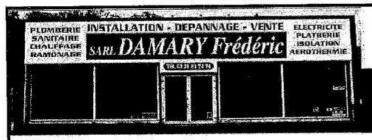
| Nom | | |
|--|---|-----------|
| Adresse | | ********* |
| Adresse Mail | Téléphone portable | ******** |
| N° carte d'identité | Date et lieu de naissance | •••••• |
| (La vente de repas à emporter est interdite : f | rites,sandwichs,etc) | |
| Date d'inscription : le | | |
| Nombre de mètres réservés (6€ les 2 mètre | es) € | * |
| A STATE OF THE STA | that and will provide the property and that the factor of the provided was an analysis of | |
| Chèque ci- | joint d'un montant de € | |

Les bulletins de participation seront classés pour les emplacements par ordre d'arrivée. (Seules les inscriptions réglées seront prises en compte)

à l'ordre de LA CALOTERIE OMNISPORT

BULLETIN A DEPOSER AVANT LE 22 AVRIL 2025 ACCOMPAGNE DE L'INSCRIPTION à :

M.DELPLANQUE Thierry 506 Chemin de Visemarais 62170 LA CALOTERIE Tél : 03.21.81.88.15 Mail <u>tdelplanque@wanadoo.fr</u> MME.RIGAUX Fabienne : Tél 06.32.05.32.06 Mail : <u>f.f.rigaux@gmail.com</u> 19 , rue Gressier de Lagravc 62630 ETAPLES/MER



106, rue de Montreuil - 62170 LA CALOTERIE

TEL: 03 21 81 74 74

INSTALLATION - DEPANNAGE
PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE - RAMONAGE
ELECTRICITE - PLATRERIE - ISOLATION

Email: frederic.damary@gmail.com Site: www.damary-renovation.fr

REGLEMENT INTERIEUR Organisateur: LA CALOTTERIE OMNISPORTS

Les exposants ayant accepté la participation à la brocante s'engagent à respecter le présent règlement :.

- 1 Chaque exposant est tenu de respecter scrupuleusement le marquage de son emplacement (le marquage étant fait en fonction du nombre de mètres réservés et avec un numéro d'emplacement défini). Seuls les organisateurs de l'OMNISPORTS sont habilités à gérer les emplacements ;
- 2 Chaque exposant sera responsable de son stand dont il conserve la garde juridique. L'exposant devra prendre toutes les précautions utiles pour se prémunir des vols ou casses. Les organisateurs ne peuvent être tenus pour responsables.
- 3 Les exposants devront respecter l'endroit qui leur est attribué, y compris les façades des habitations, clôtures et espaces verts.
- 4 La cession des emplacements entre exposants est interdite.
- 5 L'OMNISPORTS se réserve le droit de refuser un exposant s'il estime que le vente de produit fait tort à l'organisateur, ou s'il n'y a plus de place suffisante. L'enregistrement des places se fera par ordre d'arrivée.
- 6 En cas de désistement, les sommes versées resteront acquises à l'association, sauf cas de force majeure justifiée.
- 7 Les ventes alimentaires (boissons et alimentation) sont interdites et réservées aux clubs sportifs de l'OMNISPORTS qui assurent un service de restauration dans la cour de l'école.
- 8 Les ventes d'animaux et d'armes sont formellement interdites.
- 9 Les stands doivent être impérativement installés de façon à laisser le passage des véhicules de secours . A cet effet ceux ci et les organisateurs passeront sur la brocante et tout stand non conforme devra être modifié ou démonté. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de stand endommagé lors du passage des secours ou de l'organisation.
- 10 L'installation des stands se fera à partir de 6h30, l'ouverture au public ayant lieu à 7h30 ; Toute circulation de véhicule est interdite entre 7h30 et 18 h00 notamment en cas de démontage.
- 11 A son arrivée, l'exposant retirera son numéro d'emplacement auprès de l'organisateur qui sera installé au droit de l'ancien café « Relais du Coq ».La possession du numéro d'emplacement est obligatoire pour participer à la brocante
- 12 Pour une mise en place plus rapide des exposants le jour de la brocante, ceux ci devront respecter les consignes des organisateurs (porte d'entrée, sens de circulation). Après mise en place, les véhicules dont l'emplacement n'est pas prévu à cet effet , devront stationner en dehors des rues dédiées à la brocante aux emplacements indiqués par les organisateurs.
- 13 Les exposants doivent laisser leur emplacement propre (un sac poubelle sera distribué). Les invendus, cartons vides ou autres éléments seront à déposer obligatoirement à votre départ dans la benne à déchets prévu à cet effet placée place de l'église.

Vous souhaitez trouver un endroit propre pour une brocante agréable, laissez le aussi propre en partant.

- 14 Il est impératif de respecter le sens de circulation pour quitter la brocante.
- 15 L'OMNISPORTS ne fait ni la pluie, ni le beau temps: par conséquent les conditions météo ne constituent pas un motif de remboursement.
- 16 Les organisateurs et bénévoles sont là pour vous aider et pour que vous puissiez passer une journée agréable. Veuillez les respecter tout comme les autres exposants.
- 17 Tout ceci sous réserve des protocoles sanitaires et pandémiques en vigueur

18 L'exposant déclare sur l'honneur :

| Demeurant: | |
|---|--------|
| Atteste sur l'honneur participer aux ventes au déballage, en vue de vendre exclusivement des objets persons usagés, deux fois par année civile, au plus, conformément à l'article L310-2 du Code du Commerce. | els et |

Pas d'installation et déplacement de véhicule sur la Brocante après 8H00. Vente de boisson et alimentation interdite.

J'accepte le règlement.

Fait à: